

Inini

(Territoire de l'..., Colonie française)



L'Inini a été créé par décret le 6 juin 1930 en amputant la Guyane française de la majeure partie de son territoire, la Guyane se limitant alors à une petite bande côtière large de 20 km.

Cette décision était sans doute le reflet de la volonté du gouvernement de l'époque d'aménager une structure politico-administrative pour une colonie encore économiquement sous-développée. L'arrière-pays guyanais possède en effet un sous-sol riche en minerais (notamment de l'or) et est recouvert, sur des milliers de kilomètres carrés, d'une forêt luxuriante qui ne demande qu'à être exploitée.

Le territoire réintègre administrativement la GUYANE, lorsque celle-ci devient un département d'outre-mer le 19 mars 1946. Il conservera un statut et une administration spéciale jusqu'au 17 mars 1969, date de la réorganisation du territoire guyanais.

Un arrondissement de l'Inini avait été défini en 1951 et comptait environ 3 000 habitants au cours des années 1950 et 1960. Il a fourni la base de l'arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni, créé en 1969, tandis que ses «cercles» étaient promus municipalités.

Ceci explique le fait qu'avant 1932 ce sont les timbres de Guyane qui servent aux affranchissements, les timbres spéciaux n'ayant cours que de 1932 à 1947. Depuis, ce sont comme pour la Guyane ceux de la métropole qui ont cours..